

Réflexions sur l'étude de cas (explorer, écrire, théoriser)

Hervé Dumez, Docteur en Sociologie

École Polytechnique de Paris, France

Résumé

À l'heure où le big data semble devoir révolutionner la pratique de recherche dans la plupart des domaines scientifiques, l'étude de cas reste-t-elle une méthodologie d'avenir? Pour faire d'un phénomène social un cas d'intérêt scientifique, la thèse défendue dans cet article est qu'il faut repenser ce que Blumer appelait l'exploration, c'est-à-dire le volet d'investigation empirique de l'étude de cas à partir de l'identification de multiples manières de voir; repenser les techniques d'écriture du cas, la description et la narration, la première comme un étagement de manières de voir (Ryle, Geertz), la seconde à partir d'un protocole strict et du raisonnement contrefactuel; repenser, enfin, l'approche théorique pour favoriser la discussion sur le cas du pouvoir explicatif de plusieurs cadres théoriques (*process-tracing*, George et Bennett) et la formulation de conjecture (démarche d'abduction, Peirce).

Mots clés

ÉTUDE DE CAS, EXPLORATION, DESCRIPTION, NARRATION, *PROCESS-TRACING*, ABDUCTION

Introduction

Au moment où la majorité des sciences attendent beaucoup du big data, c'est-à-dire de la possibilité de traiter des masses de plus en plus énormes de données, l'étude de cas doit-elle être rangée au magasin des antiquités méthodologiques malgré sa longue tradition en sciences sociales? Ou a-t-elle encore un avenir scientifique, et lequel?

Après de grandes contributions à la théorisation de l'étude de cas (George & Bennett, 2005; Passeron & Revel, 2005; Ragin & Becker, 1992; Yin, 1984), il apparaît central de revenir sur ce qu'est un cas, ce qu'est une étude de cas, et ce que l'on peut en attendre sur le plan scientifique en repartant des questions les plus simples : comment faire cas d'un phénomène? Comment explorer son cas? Comment écrire son cas? Comment théoriser son cas?

Faire cas d'un phénomène

La première question à se poser consiste à savoir ce qu'est un cas. Il y a l'idée qu'un phénomène peut être considéré comme un cas à partir de caractéristiques propres, caractéristiques qui lui confèrent une certaine unité. Robert Yin (2012), parmi beaucoup d'autres, parle de cas « holistes ». En gestion, une entreprise, un département

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 70-80.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

d'une entreprise, telle que la R&D par exemple, un projet d'innovation, un nouvel instrument de gestion mis sur le marché, un dirigeant d'entreprise, semblent constituer des entités clairement identifiables qui, pour le chercheur, peuvent être des cas à étudier. Pourtant, Yin lui-même sème un premier doute. Il définit en effet un cas de la manière suivante : « (a) un phénomène contemporain, dans son contexte de la vie réelle, particulièrement quand (b) les frontières entre ce phénomène et son contexte ne sont pas clairement évidentes »¹ [traduction libre] (Yin, 1984, p. 59). « Phénomène contemporain » est vague et peut recouvrir énormément de choses; « contemporain » semble exclure qu'un historien puisse faire une étude de cas – pourquoi l'étude d'une entreprise du XVIII^e siècle, la Compagnie des Indes orientales néerlandaises, ne pourrait-elle pas constituer un cas? « Dans son contexte de la vie réelle » exclut toute étude expérimentale en laboratoire mais reste là aussi assez vague – qu'est-ce qui constitue « le contexte » de l'entreprise que j'ai choisie d'étudier? Ses concurrents, ses fournisseurs, ses clients, les pays dans lesquels elle opère, son secteur d'activité? Jusqu'où s'étend le « contexte »? La troisième et dernière assertion est encore plus problématique. On choisit un cas parce qu'il semble constituer une entité identifiable, possédant une unité, mais Yin explique que cette entité n'est un cas que si les frontières qui la définissent sont floues et que si cette identité que l'on pensait claire ne l'est pas. L'entreprise que j'ai choisie d'étudier a une constitution juridique, des salariés, mais, en réalité, elle compte dans ses locaux nombre d'intérimaires ou de consultants qui ne font pas formellement partie de son personnel, elle travaille avec des sous-traitants de manière régulière et constitue une part importante de leur activité, tous éléments qui font qu'on ne sait finalement pas très bien faire la part entre « l'intérieur » et « l'extérieur » de cette entreprise. Yin n'aborde d'ailleurs pas dans sa définition la dimension temporelle. L'entreprise que j'ai choisie d'étudier comme cas a une histoire, comme tout phénomène en a une. S'il s'agit de Saint-Gobain, ses racines se trouvent à l'époque de Colbert. Jusqu'où dois-je remonter dans le temps si j'ai décidé d'étudier Saint-Gobain comme un cas d'entreprise? À la question des frontières entre l'entité qui constitue mon cas et son environnement s'ajoute donc celle des frontières temporelles. On pensait tenir « un » cas assez bien identifié, et on ne sait plus où ce cas commence et s'arrête. Yin soulève en réalité le problème même de la définition de ce qu'est un cas, sans que sa définition elle-même ne nous donne la solution à ce problème. On pourrait prendre d'autres définitions, peut-être – et sans doute... – meilleures que la sienne, et il est probable qu'elles susciteraient toutes à l'arrivée le même type de difficulté. Autrement dit, tout se passe comme si aucun phénomène ne constituait un cas en soi, de par ses caractéristiques propres. Si l'on osait un mot pompeux, on serait tenté d'écrire qu'aucun phénomène n'est ontologiquement un cas. Yin (2012) note qu'un cas doit avoir quelque chose de « remarquable » (p. 7). Certes. Mais qu'est-ce qui fait d'un phénomène quelque chose de remarquable? Par ailleurs, une entité abstraite, une catégorie, semble pouvoir être

considérée comme un cas possible. Je peux étudier la grande entreprise multinationale dans le secteur de l'automobile. Il s'agit d'un cas d'entreprise, et d'un cas de grande entreprise multinationale. Je peux sans doute lister les cas empiriques appartenant à cette catégorie (Stellantis, General Motors, Toyota, Volkswagen, etc.). Mais ces entités réelles ne constituent pas mon cas qui, lui, est la catégorie elle-même. On pourra alors parler d'idéal-type au sens de Weber. En réalité, tout « phénomène » peut alors constituer un cas. On pense à la célèbre phrase du *Tractatus* de Wittgenstein (1921/2001) : « *Die welt is alles, was der Fall ist* ». La traduction en français est difficile, sans doute « le monde est tout ce dont il peut être le cas » en est une possible, et l'interprétation de la phrase a fait couler énormément d'encre. Prenons-la en un sens très simple : le monde est fait de cas, l'ensemble des cas possibles constitue ce qu'on appelle le monde. Rien n'est un cas en soi, tout dans le monde peut devenir cas, tout peut être fait cas. En réalité, l'expression la meilleure est sans doute en français : « faire cas de quelque chose ». Elle signifie en effet attribuer une valeur à quelque chose et s'y intéresser. Tout ce à quoi on peut attribuer une quelconque valeur, tout ce qui peut avoir un quelconque intérêt, peut devenir un cas. Bien évidemment, si le sujet est l'étude de cas en tant que méthodologie scientifique, la question devient : qu'est-ce qui peut faire cas sur un plan scientifique, comment attribuer une valeur scientifique à un phénomène, lui conférant ainsi le statut de cas? Nous reviendrons sur cette question mais, auparavant, il faut traiter de l'étude du cas, au sens du recueil du matériau empirique.

Explorer son cas

La qualité d'une étude de cas dépend directement de la richesse du matériau empirique rassemblé par le chercheur. Or, comme l'a noté Blumer (1969/1998), la plupart des chercheurs qui mènent une étude de cas entrent dans un monde social largement inconnu d'eux. Il leur est impossible de savoir quelles théories, quels concepts, pourront être mobilisés pour analyser le cas, ni quelles données seront pertinentes. La première phase de l'étude de cas est donc ce que Blumer appelle l'exploration (Dumez & Toussaint, 2022). Il s'agit d'une procédure flexible au cours de laquelle le chercheur passe d'un domaine d'investigation à un autre, multiplie les points d'observation, s'oriente vers de nouvelles directions et affine sa connaissance des données qui lui paraissent pertinentes au fur et à mesure qu'il progresse dans la compréhension de son cas. On ne part donc pas d'un cadre théorique prédéfini qui structurerait le recueil des données. On part plutôt de ce que Whyte appelait une *orienting theory* (Whyte, 1984), des interrogations venant de la théorie et qui permettent au chercheur d'orienter ses premières investigations : l'objectif est à l'origine large mais s'affine progressivement au fur et à mesure que l'enquête progresse. Au total, l'exploration se définit comme « la recherche flexible d'un contact intime avec ce qui se passe »² [traduction libre] (Blumer, 1969/1998, p. 37). La

richesse du matériau peut sembler d'abord quantitative : selon que le chercheur passe trois mois à explorer son cas, six mois, un an ou trois ans (la durée d'une thèse), on imagine que le cas sera empiriquement plus ou moins approfondi. Pourtant, en réalité, la richesse du matériau recueilli est moins quantitative que qualitative : un cas est d'autant plus riche que le chercheur a identifié plusieurs manières de voir le phénomène qu'il étudie. Un cas est riche lorsqu'il est de la forme du canard-lapin (ce dessin, voir la Figure 1, qui a inspiré (Wittgenstein, 1951/2014) dans ses *Investigations philosophiques*).

Ce qui fascinait Wittgenstein dans ce dessin est que deux manières de voir différentes sont possibles pour exactement le même support. Un même cas, constitué de données identifiées, doit pouvoir être vu de différentes manières. Pour arriver à ce résultat, le chercheur peut s'appuyer sur des informateurs, dont le rôle a été souvent souligné, notamment par Blumer. Il arrive souvent, par exemple, que, dans une organisation, des acteurs ayant fait une grande partie de leur carrière dans cette organisation mais un peu marginalisés aient une manière de voir l'organisation différente d'autres acteurs plus récemment embauchés ou mieux en phase avec la stratégie actuellement menée. Des acteurs extérieurs, en contact avec l'organisation, peuvent également témoigner de manières de voir l'organisation originales. Le chercheur doit donc mener au sens propre un travail d'explorateur, avec les difficultés et l'énergie que cela suppose. Frédéric Le Play, un des pères de l'étude de cas en sociologie, l'exprimait déjà très bien :

J'ai fait souvent 2000 kilomètres en poste pour aller consulter quelque propriétaire foncier éminent aux confins du monde européen. J'ai encore l'ardeur nécessaire [*il avait alors 61 ans*] pour aller, dans le même but, à l'extrémité du réseau ferré dans toute direction où il y aura à recueillir un renseignement utile (De Ribbe, 1884, p. 388).

Ainsi, la démarche d'exploration repose moins sur l'accumulation de données, la multiplication d'entretiens ou d'observations, qui peuvent accumuler les mêmes clichés, que sur la recherche de manières de voir et de points de vue originaux sur le phénomène étudié. Le danger est évidemment que le chercheur, dans sa démarche d'exploration, soit de plus en plus prisonnier d'une manière de voir son cas – le lapin – et ait de plus en plus de difficulté à le voir aussi d'une autre manière – comme un canard. D'où l'importance de trouver des informateurs qui permettent de sortir d'une seule vision, reposant parfois sur les clichés (au sens de Arendt, des manières automatiques de penser et d'agir – Arendt, 2005) partagés par la majorité des acteurs impliqués dans le phénomène. La richesse d'un cas dépend moins d'une accumulation de données (entretiens, observations) que de la construction de manières multiples de le voir.



Figure 1. Le canard-lapin, dessin publié dans les *Fliegende Blätter* en 1892.

Écrire son cas

Des données se présentent. Un cas s'écrit. Une étude de cas suppose des descriptions et une ou des narrations.

La description est sans doute la technique scientifique la plus étrange qui soit (Dumez, 2021). Elle relève d'un effet d'accordéon (Feinberg, 1970) puisque la description d'un même phénomène peut s'étendre ou se raccourcir (ce qui permet de présenter un cas dans le cadre d'un livre comme dans celui d'un article). Elle relève également de l'effet « etc. » puisqu'elle est par nature infinie et que, quelle que soit sa longueur, elle se termine par un « etc » (Sacks, 1963). Un cas est parfois présenté comme un tout, mais rien ne peut être décrit comme un tout, comme l'a noté Popper :

Si nous voulons étudier une chose, nous sommes forcés de sélectionner certains de ses aspects. Il ne nous est pas possible d'observer ou de décrire une partie du monde comme un tout, ou une partie de la nature comme un tout : en fait, pas même la plus petite partie ne peut être ainsi décrite comme étant un tout, puisque toute description est nécessairement sélective (Popper, 1956/1988, pp. 98-99).

Pour mener concrètement une description et opérer ce processus de sélection évoqué par Popper, on part souvent de l'opposition entre description pauvre (*thin*) et description enrichie (*thick*) que Geertz (1998) a empruntée à Ryle (Pontoretto, 2006). La description pauvre est une description des comportements tels qu'on peut les observer (Ryle dit « les photographier »), la description enrichie recherche alors les

intentions des acteurs et le sens qu'ils donnent à leurs comportements, met en jeu les émotions, les relations interpersonnelles, les histoires dans lesquelles s'insèrent ces comportements (Denzin, 1989). En réalité, il n'est pas superflu de revenir à Ryle lui-même pour reprendre la question (Dumez, 2022). Ryle donne en effet deux exemples de description et aucun des deux ne relève de l'opposition entre *thin* et *thick* telle qu'elle vient d'être formulée. Voici le premier. Nous observons un tireur qui place sa balle au centre d'une cible : il nous est impossible de savoir s'il l'a fait par hasard ou s'il s'agit d'un tireur d'élite. Une observation ne suffit pas. Il va falloir assister à d'autres tirs, regarder comment le tireur tient son arme, s'il arrête bien de respirer au moment où il tire, etc. Imaginons qu'il rate le tir suivant. Il faudra sans doute recommencer l'observation pour savoir si le tireur est un amateur qui a eu un coup de chance, ou un tireur d'élite qui a connu un raté pour une raison ou une autre. Une description ne suffit pas à comprendre et nous ne sommes pourtant pas dans le cas d'un problème d'accès aux intentions de l'acteur, au contexte, encore que ces dimensions puissent avoir un effet. Second exemple. À partir de la même observation du vol d'un oiseau, on peut écrire : « cet oiseau vole vers le sud » ou « cet oiseau est en train de migrer ». La première formulation est pauvre en ce qu'elle peut être facilement réfutée (falsifiée, dirait Popper). La seconde est riche en ce qu'elle demande des investigations beaucoup plus approfondies pour être vérifiée ou falsifiée. Elle comporte ce que Ryle appelle un ticket pour une inférence (*inference ticket*). On n'est pas là dans la description d'un comportement humain selon que l'on prend en compte ou non les émotions, les intentions de l'acteur, le contexte de son action, l'histoire qui a conduit à l'action. On est dans ce qui ne relève pas de la formulation d'une loi générale mais progresse en ce sens, ce qui nous fait avancer vers une explication. L'énoncé, dit joliment Ryle, a « une saveur de loi » (Ryle, 1949/2021, p. 243). Ryle indique donc deux choses. D'une part, les descriptions doivent reposer sur une pratique approfondie de l'observation (ce que nous avons appelé, à la suite de Blumer, l'exploration du cas) et elles doivent, d'autre part, comporter une dimension d'inférence qui est construite par le traitement du matériau recueilli, sous forme par exemple de codage multithématique ou multinominal (Dumez, 2021) ou d'attention flottante (Dumez, 2021; Gambetta, 2006a). Il est possible de reprendre l'ensemble de l'approche de la description à partir de l'idée qu'un cas, un phénomène, doit probablement faire l'objet de manières de voir multiples qui se construisent à partir d'une description minimale (*thin*) enrichie progressivement par différents tickets d'inférence (Dumez, 2018). Il est possible de prendre pour exemple d'une telle approche appliquée à un cas, l'étude de la relation entre franchiseur et franchisé (Ayache & Dumez, 2022). La description minimale qui peut en être faite est celle d'une relation purement économique de type gagnant-gagnant entre les deux acteurs impliqués. D'autres manières de voir (une relation économique déséquilibrée, une relation très émotionnelle, une relation

structurellement conflictuelle) viennent ensuite enrichir, donner de l'épaisseur (*thick*), à cette description initiale minimale.

La seconde technique d'écriture de cas est la narration (Dumez, 2021; Dumez & Jeunemaître, 2006). Un cas a une dimension temporelle qui appelle cette technique. Une narration suppose d'abord la construction d'un tableau de chronologies multiples (pour un cas d'entreprise, la chronologie de la technologie, des dynamiques de marché, des changements d'équipes dirigeantes, etc.). Ensuite vient le choix d'une date de début de la narration : le flux temporel étant continu, ce choix est libre, mais non pas arbitraire – il demande à être justifié. Une fois fixé, la narration doit remonter en arrière et expliquer quels éléments permettent de comprendre le point de départ : il s'agit de l'analepse qui donne au lecteur les éléments de compréhension sur le départ de la narration. Il faut par la suite identifier les points de basculement dans la dynamique du cas et, entre ces points, les séquences. La construction de l'analepse, l'identification des points de basculement et des séquences sont autant de tickets d'inférence. Au cours de la narration, l'usage du raisonnement contrefactuel (Tetlock & Belkin, 1996) est nécessaire : il s'agit de se poser la question du « what if? » : – que ce serait-il passé si tel événement ne s'était pas produit, si tel acteur n'avait pas pris d'initiative, etc.? Les points de basculement, les séquences, appellent un travail de comparaison qui permet lui aussi l'inférence : il s'agit de « comparaisons-découvertes » au sens de Soulet (2012). Ce travail de comparaison-découverte, d'identification de tickets d'inférence, prépare celui de la théorisation.

Théoriser son cas

Un chercheur menant une étude de cas doit répondre à trois questions (Dumez, 2015) : de quoi mon cas est-il le cas? (Ragin & Becker, 1992); de quoi mon cas est-il fait? question qui renvoie au traitement du matériau empirique et à la description et la narration; et que peut faire mon cas? question qui introduit le rapport à la théorie.

Il faut sans doute d'abord préciser ce qu'un cas ne peut pas faire. Comme l'a montré Popper, un cas vérifiant une fois de plus une théorie n'a pas d'intérêt scientifique. Une étude de cas peut par contre servir à réfuter ou infirmer une théorie (Koenig, 2009). Mais faire une étude de cas sur plusieurs mois ou plusieurs années n'est sans doute pas la manière la plus économique de mener une réfutation de théorie.

Si une étude de cas ne permet pas de vérifier une théorie, si elle n'est pas le moyen le plus économique d'infirmer une théorie, elle peut en fait servir à évaluer le pouvoir explicatif d'une théorie. Pour ce faire, cette dernière doit avoir été spécifiée en termes d'effets prédits (« si cette théorie est vraie, alors je devrais voir dans mon cas tel phénomène »). Cette spécification se fait souvent sous la forme d'histoires hypothétiques (Sutton & Staw, 1995) : si la théorie est vraie, voilà le type de scénarios qui devraient se produire. On est alors proche de la notion de mécanismes sociaux qui relève de la moyenne portée (Depeyre & Dumez, 2007; Hedström & Swedberg, 1998).

Le travail d'évaluation consiste alors à confronter les effets prédits par la théorie à ce qui a été observé dans le cas, les scénarios hypothétiques aux phénomènes relevés sur son terrain par le chercheur. En réalité, comme l'a noté Yin, ce n'est pas le pouvoir explicatif d'une seule théorie que permet d'évaluer une étude de cas : « Une fonction inestimable des études de cas réside dans leur capacité à pouvoir examiner directement des explications alternatives ou rivales »³ [traduction libre] (Yin, 2012, p. 117). George et Bennett (2005) ont développé dans cette ligne une approche qu'ils ont qualifiée de *process-tracing* : elle consiste à faire jouer sur son cas plusieurs théories rivales et à évaluer leurs pouvoirs explicatifs respectifs. Bien évidemment, si les théories sont exclusives (soit A, soit B), le résultat est tranché. Mais, généralement, les théories se recoupent partiellement et ne sont pas mutuellement exclusives, le résultat étant plus nuancé. Un exemple systématique d'exploration d'hypothèses rivales sur un cas a été donné par Diego Gambetta (2006b) sur le cas du pourboire : pourquoi un client laisse-t-il un pourboire alors qu'il a été servi et qu'il ne reviendra peut-être jamais dans ce restaurant?

L'étude de cas peut également permettre de générer de la théorie (étude de cas génératrice d'hypothèse – Lijphart, 1971 – ou cas heuristique – Eckstein, 1973). Le processus relève alors de la logique de la découverte et s'inscrit dans l'approche de l'abduction au sens de Peirce : par rapport à une théorie explicite ou une théorie d'arrière-plan (Aliseda, 2006), un fait apparaît nouveau (la théorie ne prédisait pas ce type de fait) ou constituant une anomalie (la théorie prédisait F et on constate non-F). À partir de cette surprise, le chercheur formule une conjecture ou une hypothèse pour expliquer le fait surprenant; il va ensuite rechercher des données empiriques qui confortent sa conjecture ou son hypothèse. Si, retournant dans son matériau, il y trouve des données qu'il avait négligées jusque-là mais qui sont en rapport avec son hypothèse ou s'il retourne sur le terrain et recueille des données nouvelles, l'hypothèse s'en trouve solidifiée. Elle devra bien sûr faire ensuite l'objet de tests empiriques plus rigoureux. L'exploration du cas, le traitement des données sous forme de codage ou d'attention flottante, doit lutter donc contre le risque de circularité (retrouver dans les données du cas les théories préférées du chercheur – Dumez, 2021) et chercher systématiquement les surprises ou des manières de voir surprenantes. Gambetta explique par exemple comment il a été surpris, dans son travail d'attention flottante sur les procès et les mémoires de chefs mafieux, par le fait que ces derniers, pourtant sourcilieux sur les questions d'honneur, se déclarent souvent incompetents. L'hypothèse formulée a été que ces déclarations fonctionnent comme des signaux (Gambetta, 2006a).

C'est en permettant d'évaluer le pouvoir explicatif de différentes théories, et/ou en permettant la génération de nouvelles hypothèses ou conjectures, qu'il est possible de « faire cas d'un phénomène » et que l'étude de ce phénomène acquiert le statut

d'étude de cas, l'étude de cas revêtant alors le statut de méthode scientifique intéressante.

Conclusion

Si, à l'heure du big data, l'étude de cas veut continuer à être une méthodologie scientifique, elle se doit de réfléchir à la manière dont il est possible de faire cas d'un objet d'étude en l'explorant de manière à susciter les surprises (par rapport à des théories d'arrière-plan ou des théories explicitement formulées); elle doit reprendre la question de la description et de la narration, en se demandant ce qu'est une bonne description et ce qu'est une bonne narration en tant qu'outils méthodologiques, c'est-à-dire comment ces outils peuvent permettre au mieux de discuter le pouvoir explicatif des théories et/ou permettre de générer de nouvelles hypothèses.

Notes

¹ « *a contemporary phenomenon, set within its real-world context—especially when the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident* » (Yin, 1984, p. 59).

² « *flexible pursuit of intimate contact with what is going on* » (Blumer, 1969/1998, p. 37).

³ « *An invaluable function of case studies is their ability to examine alternative or rival explanations directly* » (Yin, 2012, p. 117).

Références

- Aliseda, A. (2006). What is abduction? Overview and proposal for investigation. Dans A. Aliseda (Éd.), *Abductive reasoning. Logical investigation into discovery and explanation* (pp. 27-50). Springer.
- Arendt, H. (2005). *Responsabilité et jugement*. Payot.
- Ayache, M., & Dumez, H. (2022). Essai d'une phénoménologie de la franchise. *Gérer et comprendre*, (148), 13-23.
- Blumer, H. (1998). *Symbolic interactionism. Perspective and method*. University of California Press. (Ouvrage original publié en 1969).
- Denzin, N. K. (1989). *Interpretive interactionism*. Sage Publications.
- Depeyre, C., & Dumez, H. (2007). La théorie en sciences sociales et la notion de mécanisme : à propos de *Social mechanisms*. *Le Libellio d'Aegis*, 3(2), 21-24.
- Dumez, H. (2015). What is a case, and what is a case study? *Bulletin de méthodologie sociologique/Bulletin of Sociological Methodology*, 127(1), 43-57.

- Dumez, H. (2018). Décrire pour théoriser. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 24(57), 75-90.
- Dumez, H. (2021). *Méthodologie de la recherche qualitative* (3^e éd.). Vuibert.
- Dumez, H. (2022). Une philosophie de l'esprit valant philosophie de l'action. À propos de *The concept of mind* de Gilbert Ryle. *Le Libellio d'Aegis*, 18(2), 19-27.
- Dumez, H., & Jeunemaître, A. (2006). Reviving narratives in economics and management: Towards an integrated perspective of modelling, statistical inference and narratives. *European Management Review*, 3(1), 32-43.
- Dumez, H., & Toussaint, C. (2022). Le grand oubli des sciences de gestion et de la théorie des organisations : Herbert Blumer et l'interactionnisme symbolique. *Le Libellio d'Aegis*, 18(1), 7-19.
- Eckstein, H. (1973). Case study and theory in political science. Dans F. I. Greenstein, & N. W. Polsby (Éds), *Handbook of political science* (pp. 79-137). Addison-Wesley.
- Feinberg, J. (1970). *Doing and deserving*. Princeton university Press.
- Gambetta, D. (2006a). La valeur de l'incompétence. De la mafia tout court à la mafia universitaire. Une approche méthodologique. *Gérer et comprendre*, (85), 23-26.
- Gambetta, D. (2006b). What makes people tip: Motivations and predictions. *Le Libellio d'Aegis*, 2(3), 2-10.
- Geertz, C. (1998). La description dense : vers une théorie interprétative de la culture (trad. A. Mary). *L'enquête*, (6), 73-105.
- George, A. L., & Bennett, A. (2005). *Case studies and theory development in the social sciences*. MIT Press.
- Hedström, P., & Swedberg, R. (1998). *Social mechanisms. An analytical approach to social theory*. Cambridge University Press.
- Koenig, G. (2009). L'étude de cas à visée infirmationniste. *Le Libellio d'Aegis*, 5(4), 7-13.
- Lijphart, A. (1971). Comparative politics and the comparative methods. *American Political Science Review*, 65(3), 682-693.
- Passeron, J. C., & Revel, J. (Éds). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.
- Pontoretto, J. G. (2006). Brief note on the origins, evolution, and meaning of the qualitative research concept 'thick description'. *The Qualitative Report*, 11(3), 538-549.
- Popper, K. (1988). *Misère de l'historicisme*. Plon/Presses Pocket. (Ouvrage original publié en 1956).

- Ragin, C. C., & Becker, H. S. (1992). *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*. Cambridge University Press.
- Ribbe, C. de (1884). *Le play, d'après sa correspondance*. Hachette.
- Ryle, G. (2021) *La notion d'esprit*. Payot & Rivages. (Ouvrage original publié en 1949).
- Sacks, H. (1963). Sociological description. *Berkeley Journal of Sociology*, 8(1), 1-16.
- Soulet, M.-H. (2012). Interpréter sous contrainte ou le chercheur face à ses données. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (12), 29-39.
- Sutton, R. I., & Staw, B. M. (1995). What theory is not. *Administrative Science Quarterly*, 40(3), 371-384.
- Tetlock, P. E., & Belkin, A. (1996). *Counterfactual thought experiments in world politics. Logical, methodological and psychological perspectives*. Princeton University Press.
- Whyte, W. F. (1984). *Learning from the field: A guide form experience*. Sage Publications.
- Wittgenstein, L. (2001) *Tractatus logico-philosophicus*. Garnier Flammarion. (Ouvrage original publié en 1921).
- Wittgenstein, L. (2014) *Recherches philosophiques*. Gallimard. (Ouvrage original publié en 1951).
- Yin, R. K. (1984). *Case study research. Design and methods*. Sage Publications.
- Yin, R. K. (2012). *Applications of case study research (3^e éd.)*. Sage Publications.

Pour citer cet article :

Dumez, H. (2023). Réflexions sur l'étude de cas (explorer, écrire, théoriser). *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 70-80.

Hervé Dumez, directeur de recherche au CNRS, professeur à l'École polytechnique et directeur de l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation (i3-UMR 9217). Docteur, HDR, il est chercheur en gestion et auteur d'un livre sur les méthodes qualitatives.

Pour joindre l'auteur :

herve.dumez@normalesup.org